80e ANNEE. — N° 136. MERCREDI 20 NOVEMBRE 1940.

30 c. **Journal du Lot** 30 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

REMISE EN PLACE

On fait de l'ordre dans la maison et de la netteté ! On met en tas devant la porte les vieux débris qu'emportera le service de nettoyage...

Côté capitaliste et patronal, sont dissous : la Confédération Générale du Patronat Français, le Comité des Houillères de France, le Comité des Forges.

Côté ouvrier et prolétarien, sont également dissous : la Confédération des Travailleurs Chrétiens, la Confédération des Syndicats Professionnels et, enfin, la Confédération Générale du Travail — cette redoutable C.G.T., qui joua longtemps au naturel le rôle d'épouvantail à bourgeois.

Il ne reste rien de tout ce qui avait fait tant de tapage et si peu de besogne. On entend de partout un bruit d'écroulement, c'est le vieux monde qui tombe en ruines. Nous le saluons sans regrets, sinon sans douleur. Aujourd'hui, on a beaucoup de peine, en présence du mal qu'ils ont fait, à réimaginer toutes les espérances qu'on avait mises en ces organismes, qui devaient être les fondements d'un ordre social auquel manquait l'essentiel. C'est-à-dire un pouvoir central assez indépendant et assez fort pour imposer son arbitrage, devant lequel ces organisations n'auraient dû être que les interprètes d'intérêts particuliers.

En l'absence de cette autorité régulatrice, ces diverses Confédérations furent des foyers bien entretenus et bien alimentés de haines civiles, des instruments de guerre sociale. Face à face, elles campaient sur le sol national comme les corps combattants de deux armées ennemies en état de permanente mobilisation. En l'absence de ce pouvoir central, elles firent beaucoup de mal au pays, sans faire aucun bien à ceux qu'elles étaient censées défendre !

Les syndicats ouvriers proclamaient leur principe, qui était la lutte des classes, et leur but, qui était la conquête de l'Etat et l'exercice du pouvoir par la dictature du prolétariat.

Les syndicats capitalistes manifestaient beaucoup d'indignation contre cette lutte des classes, mais ils la pratiquaient avec une hypocrite intransigeance. Chez les prolétaires, elle était inspirée par l'envie ; chez les capitalistes, elle était inspirée par la peur. Et l'on ne sait pas ce qui était le plus beau. Les puissantes organisations capitalistes n'avaient pas besoin de recourir aux manifestations publiques, aux cortèges avec musique, chants et étendards, aux défis des meetings retentissants. Elles ne se commettaient pas en des brutalités vulgaires et voyantes. C'est dans la discrétion bourgeoise et capitonnée des conseils d'administration que se décidait leurs actes de guerre, souvent plus durs et plus meurtriers que les pires violences de la rue. Oui, ces trusts économiques et financiers tenaient l'Etat par des moyens discrets, mais solides. Ils savaient attaquer ou se défendre, sans se laisser voir.

Ainsi, notre société était déchirée par des forces rivales à qui personne n'était capable d'imposer une discipline nationale.

De part et d'autre, notre pauvre Etat, tantôt écartelé et tantôt étouffé, se trouvait réduit à de misérables compromis, dont le bien public faisait toujours les frais. Pour garder une apparence de vie, il sacrifiait toutes ses raisons de vivre. Il ne savait répondre aux sommations que par des soumissions. On le voyait traîner une carrière misérable, de déshonneur et d'impuissance, pendant laquelles il apparaissait à la remorque, tantôt des puissances révolutionnaires et tantôt des puissances d'argent, quand ce n'était pas des deux à la fois.

A cette anarchie impuissante pour le bien, le nouveau régime se propose de substituer une charte du travail, qui interdira aux organisations professionnelles toute intrusion dans la politique, qui supprimera aussi bien la grève ouvrière que la grève patronale. Plus de guerre sociale. La conciliation et l'arbitrage assurés par des tribunaux de travail exerçant leur juridiction sous le contrôle de l'Etat. La dignité et la sécurité du travailleur garanties jusque dans sa vieillesse.

Tels sont les principes suivant lesquels sera conçue la prochaine organisation économique en place de ce gâchis, prétendûment démocratique, où l'on a si complètement gaspillé les magnifiques facultés de ce grand peuple français qui, bien dirigé, serait toujours resté à l'avant-garde du monde.

Emile LAPORTE.

Nos Echos

L'accord immédiatement réalisé.

L'existence d'un fait, cela ne devrait pas donner matière à contestation.

Et pourtant, même la dessus, il est parfois impossible de mettre deux personnes d'accord.

Par exemple, en ce qui touche le ravitaillement, tout change suivant que l'on entend parler une ménagère ou l'un quelconque représentant de l'administration. Je ne veux blâmer ni même critiquer les Services dont je suis prêt à louer la compétence. Il s'agit d'autre chose.

Mettons qu'il s'agisse de la question du lait et de savoir s'il y a eu du lait à vendre tel jour et tel jour de la semaine dernière. Ou bien s'il n'y en a pas eu ?

Voilà, semble-t-il, quelque chose sur quoi tout le monde devrait tomber d'accord. Il n'est pas question de rechercher de qui c'est la faute s'il n'y en a pas eu, ni même s'il y a eu de la faute de quelqu'un. La seule affaire en cause est de savoir s'il y en avait ou non.

Eh ! bien, j'ai entendu discuter là-dessus deux personnes. La première, ménagère, assurait qu'il n'y en avait pas. L'autre, touchant à l'administration, assurait qu'il y en avait en abondance.

Alors, j'ai proposé aux deux contestants de soumettre leur différend à quelqu'un qui *trancherait* définitivement le débat.

— A qui donc, ont-ils demandé ?

— A la Censure !

Immédiatement, les deux contradicteurs sont tombés d'accord.

Ils n'ont rien voulu savoir !

Le centre artistique de Cahors.

Le Grand Echo du Midi est un tout jeune confrère que nous saluons cordialement et auquel nous souhaitons une chose qui lui arrivera sûrement : de vieillir ! Il entre brillamment dans la carrière, en nous apportant sur un fait de Cahors un renseignement que nous ignorions.

Il s'agit du portail en fer forgé que le célèbre ferronnier Subes a fait pour la Préfecture de Cahors. Depuis quelques semaines les travaux commencés pour sa mise en place sont interrompus et les échafaudages continuent à masquer l'entrée principale du palais préfectoral — allons-y du style noble.

Ce retard est dû, paraît-il, au fait qu'on n'a pas eu encore la possibilité de transporter ici les pierres taillées qui doivent composer les pilastres destinés à encadrer et à soutenir les deux panneaux dudit portail. C'est qu'il faut faire du solide car le poids total de cette masse de fer forgé s'élève à quatre mille kilos.

Il paraît qce ces pierres ne tarderont pas à arriver et que nous n'attendrons plus longtemps avant de voir en place cette belle œuvre du grand artiste lotois, Raymond Subes, qui compte assurément parmi les maîtres de la ferronnerie.

Ainsi, notre Préfecture, dont les belles fresques d'Henri Martin ornent déjà le grand escalier, deviendra le centre artistique de Cahors.

INFORMATIONS

Conseil des ministres

Au cours de la séance du Conseil des ministres qui s'est tenu samedi, le général Huntziger, ministre de la guerre, a mis le conseil au courant de la procédure destinée à assurer la révision des citations accordées durant la guerre 1939-1940.

M. Peyrouton, ministre de l'intérieur, a donné la lecture finale du projet de réforme de l'organisation municipale en France.

Un système de clearing

Un système de clearing a été établi entre l'Allemagne et la France (zone occupée et zone non occupée), y compris les colonies, protectorats et territoires africains sous mandat, ainsi que la Syrie et le Liban.

Ce système entre immédiatement en vigueur et, des deux côtés, des paiements peuvent être effectués par cette voie pour le règlement d'importations de marchandises, de services rendus, de travail intellectuel, ainsi que pour certaines opérations du marché des capitaux.

En Allemagne, les versements doivent être faits à la caisse allemande de compensation (Verrechnungskasse), à Berlin, et en France, à l'Office de compensation.

Le rapport entre les deux monnaies est de 1 mark pour 20 francs.

Ce système de clearing englobe également le protectorat de Bohême-Moravie.

La Cour Suprême de justice

La Cour Suprême de justice poursuit assez activement l'instruction de diverses procédures dont elle est saisie.

Dans la procédure principale ouverte en exécution du décret du 1er août 1940, la Cour Suprême a englobé successivement les anciens ministres Pierre Cot, Guy La Chambre, Daladier, Léon Blum et le général Gamelin.

Un mandat d'arrêt a été, en septembre, décerné contre Pierre Cot en fuite. Guy La Chambre, à son retour d'Amérique, a été mis en arrestation le 21 septembre. A la date du 14 novembre, Léon Blum, Daladier et le général Gamelin viennent d'être placés sous mandat de dépôt et écroués, comme Guy La Chambre, à la maison d'arrêt de Bourrassol.

L'accusation relevée contre les personnalités ci-dessus désignées est d'avoir trahi les devoirs de leur charge, soit en négligeant la préparation de la défense nationale, soit en la compromettant directement par une politique avec des décisions contraires aux intérêts essentiels du pays.

L'information recherche également si l'entrée en guerre de la France n'a pas eu lieu en violation des règles constitutionnelles.

Œuvres scolaires et post-scolaires

Aux termes d'une loi promulguée au « Journal Officiel », il est créé une Association nationale des œuvres scolaires et post-scolaires de l'enseignement public. Elle a pour objet la création et le développement des œuvres en faveur des établissements de l'enseignement public et de la jeunesse, de patronages de la jeunesse scolaire et post-scolaire, de la propagande, de l'instruction. Reconnue d'utilité publique, son président et les membres de son Conseil d'administration devront être agréés par le secrétaire d'Etat à l'Instruction publique et à la jeunesse.

En France occupée

La R.A.F. a bombardé, dans la nuit du 15 au 16, Calais, Rennes, Le Havre et Lorient.

Au cours de la nuit du 16 au 17, elle a effectué des bombardements répétés sur les ports de la Manche et sur les emplacements d'artillerie de la côte française.

Terrible cyclone à Lille

Un terrible cyclone s'est abattu sur toute la région du Nord de la France. Il dura plus de six heures.

A Lille, notamment, les toits sont arrachés et de nombreuses rues interdites à la circulation, en raison des décombres qui gisent sur la chaussée. De nombreuses enseignes ont été arrachées des murs. Les clochers de l'église Sainte-Marie et de celle de Wambrechies ont été abattus. Des portes cochères ont été renversées et des centaines d'arbres déracinés. Des toitures sont venues s'abattre au milieu des rues.

Dans toute la campagne des Flandres, les dévastations sont considérables.

Protestation américaine

Le Département d'Etat annonce que l'ambassadeur des Etats-Unis à Madrid, a fait une protestation auprès du gouvernement espagnol, au sujet de l'établissement du contrôle militaire espagnol à Tanger, estimant que le contrôle porte atteinte aux intérêts américains au Maroc.

L'évacuation de Londres

Répondant à une question posée par les représentants de la presse étrangère, le porte-parole du Ministère britannique des informations a annoncé, vendredi, que dans les dernières huit semaines, un total de 3 millions 600.000 Londoniens, soit plus de 50 % de la population ont été évacués.

Ce chiffre comprend 300.000 enfants.

L'Egypte reste en dehors du conflit

A l'issue du premier Conseil des ministres, tenu par les membres du nouveau cabinet, le président du Conseil, Hussein Sirry Pacha, a déclaré aux journalistes que la politique étrangère de son gouvernement serait exactement la même que celle du cabinet précédent.

Les hostilités italo-grecques

Communiqué officiel du haut commandement des forces helléniques :

Sur tout le front, surtout en Epire et principalement dans la région montagneuse située directement à l'Est de Koritza, il y eut des combats sérieux pendant toute la journée. Nous avons capturé un grand nombre de prisonniers et avons pris des canons, des mortiers et toute sorte de matériel. L'ennemi, battant en retraite, a incendié à moitié la ville de Koritza.

EN PEU DE MOTS...

— M. Jean-Claude Risler, ancien secrétaire général de la Préfecture du Cantal, nommé sous-préfet de Sarlat, a été tué dans un accident d'auto entre Périgueux et Sarlat, alors qu'il rejoignait son nouveau poste.

— M. Petit-Nermet, consul de Suisse à Tunis, a fait savoir que les Suisses de Tunisie avaient exprimé le désir de collaborer à l'œuvre française du secours national d'hiver.

— Le général d'armée Laure est nommé secrétaire général du Chef de l'Etat français, en remplacement du général Brécard, nommé grand chancelier de la Légion d'honneur.

— 171 perquisitions ont eu lieu à Aix et dans 20 communes de l'arrondissement dans des milieux suspectés de propagande communiste. Une abondante documentation a été saisie. Il y a eu plusieurs arrestations.

— Le maréchal Pétain, chef de l'Etat français, a été, lundi et mardi, l'hôte de la ville de Lyon.

LE FRUIT DÉFENDU

Voulez-vous parier que si demain on rationnait les coups de pied dans le derrière on ferait queue pour en recevoir ?

Prenons l'exemple du lait qui s'étend à toutes les villes et à tous les villages de France. Depuis que la vente du lait entier a cessé d'être libre, une foule de gens qui ne l'aiment guère, qui n'en buvaient que très peu pour ne pas dire jamais, se sont découvert brusquement un goût très vif pour la première nourriture de l'homme. C'est comme ça!

Un lecteur d'une petite localité d'un département voisin me dit ce qui s'est passé dans sa commune, qui compte environ 1.500 habitants.

Avant le rationnement, il se consommait chaque jour 180 litres de lait. Aujourd'hui, pour satisfaire à la demande de tous les porteurs de certificats médicaux, il faut 240 litres de lait. Résultat du rationnement : 60 litres de lait supplémentaires. Il est évident qu'en pareil cas, le but du rationnement est manqué.

Mon correspondant explique le fait par ceci que beaucoup de médecins n'ont pas reçu assez tôt les instructions préfectorales précises touchant les cas, d'ailleurs assez limités, où le certificat pouvait être délivré de sorte qu'ils ont eu la main assez facile.

Oui, sans doute y a-t-il cela comme le prouve les soixante buveurs de lait supplémentaires du village de X... Mais il y y a autre chose, il y a surtout autre chose que j'explique ainsi :

Chez les huit dixièmes des personnes la difficulté d'obtenir une chose crée immédiatement, comme une sécrétion, l'envie très forte d'obtenir cette chose. C'est parfaitement humain et ce n'est pas nouveau. C'est si peu nouveau que nos pères en ont fait un proverbe qui est éternellement d'actualité : « Le fruit défendu est toujours le meilleur ».

Ce goût pour le fruit défendu a fait comme vous le savez le péché originel. Si le père Eternel, dans le jardin d'Eden, avait dit au premier couple : « Mangez de tous les fruits de ce jardin sans aucune exception », notre mère Eve n'aurait pas même eu l'idée de toucher à la pomme, et le serpent en eût été pour sa rhétorique.

Si les fontaines coulaient du lait, que de gens aujourd'hui préféreraient déjeuner à la fourchette.

PAN.

Chronique du Lot

Qu'est-ce que le régionalisme ?

Tel fut le titre d'une causerie que je fis, il y a trois ans, au micro de Toulouse-Pyrénées, pour épauler la propagande de mon distingué confrère et ami, M. Charles Brun, apôtre de la Fédération du régionalisme français.

A part quelques encouragements qui m'arrivèrent du fond de nos campagnes du Sud-Ouest et des dirigeants des centres régionalistes, je reconnais bien volontiers que mes paroles s'envolèrent au gré des ondes sans aucun résultat tangible, si ce n'est une cohésion plus accentuée des goupements régionalistes et folkloristes.

Et voilà qu'aujourd'hui, nous apprenons que dans tous les départements va se créer une Commission départementale de propagande régionaliste. Est-il besoin de dire que nous saluons avec une extrême satisfaction une telle initiative ?

Si une centralisation à outrance a donné à Paris une congestion cérébrale, nous, les provinciaux, nous avons failli périr d'une ataxie locomotrice infligée par le mépris avec lequel on sabotait toutes nos initiatives. Et pendant ce temps-là, voilà près d'un siècle que s'est abattue sur nous la dépopulation alors que notre jeune sang allait s'infuser là où il n'avait que faire.

Reviendrons-nous sur de telles méthodes qui ont fait faillite ? Souhaitons-le dans l'intérêt d'une France à laquelle la cuisante défaite inspire de tardives réflexions. Si notre patrie ne veut pas succomber sous le poids du malheur, il est temps, en effet, d'associer plus étroitement la vie de nos provinces à l'activité générale du pays.

Mais' qu'entend-on par régionalisme ?

Nous ne saurions toucher ici à ce qui concerne la réforme administrative en voie de gestation et sur laquelle nous faisons toute confiance au gouvernement.

Mais cette question administrative résolue, ce n'est certes pas un nouveau rouage qui pourrait recréer l'esprit régional. Il faudra une propagade active pour refaire le climat et ce n'est ni par des circulaires, ni par des coups de téléphone que l'on arrivera au but. C'est gional. Il faudra une propagande active vers le paysan, organiser des conférences, créer des sociétés locales afin de conserver notre vie propre, notre développement agricole, artisanal et intellectuel, afin de développer l'esprit de cohésion au village et d'entretenir le culte du foyer.

Ainsi pourrait-on mettre en valeur notre région quercynoise comme d'autres y mettront la leur. Tout cet effort conjugué de variété et d'harmonie pour refaire une France spirituellement forte en utilisant les richesses insoupçonnées de nos provinces trop longtemps condamnées à une débilitante léthargie.

L'idéal de l'unité française n'a rien à craindre d'une telle entreprise, car le régionalisme ainsi compris n'a rien de commun avec certaines velléités ridicules du séparatisme. Qu'il vienne donc le jour où l'on comprendra enfin, à tous les échelons de la hiérarchie sociale, que le fondement le plus sûr de notre progrès et de notre relèvement national réside dans la conscience du glorieux passé de nos vieilles provinces, dans l'attachement au sol natal d'où doit sourdre la logique préparation d'un meilleur avenir.

Les Commissions de propagande régionalistes auront un beau rôle à jouer, mais aussi de lourdes responsabilités, car de leur action plus ou moins alerte et convaincue dépendra le succès.

Jusqu'ici toutes les tentatives de rénovation sont restées quasiment mort-nées. C'est qu'il manquait sans doute la conviction et la flamme de l'enthousiasme. Espérons que sous l'égide vigoureuse du gouvernement du Maréchal, nous sortirons enfin de notre enlisement, de cet engourdissement fatal qui avait asphyxié nos campagnes par la négation des disciplines et des traditions ancestrales.

Ernest LAFON.

NOUVEAUX TRAINS ENTRE VICHY ET TOULOUSE

A partir du 15 novembre, une nouvelle relation sera créée entre Vichy et Toulouse, selon l'horaire suivant :

Vichy-Toulouse

Vichy	départ	12 h. 10
Riom	—	12 h. 54
Gannat	—	13 h. 26
Montluçon	—	15 h. 04
Limoges	—	18 h. 07
Brive	—	19 h. 37
Cahors	—	21 h. 14
Montauban	—	22 h. 19
Toulouse	arrivée	23 h. 03

Toulouse-Vichy

Toulouse	départ	13 h.
Montauban	—	13 h. 48
Cahors	—	14 h. 52
Brive	—	16 h. 38
Limoges	—	18 h. 04
Montluçon	—	21 h. 07
Gannat	—	22 h. 55
Riom	—	23 h. 32
Vichy	arrivée	0 h. 11

SECOURS NATIONAL

FAITES VITE VOS PAQUETS !

C'est de la misère qu'il faut secourir, de la misère qui n'attend pas !

Est-il utile de détailler ici toutes les espèces de malheureux que l'affreuse réalité d'un drame présent à tous les cœurs a créées dans notre France meurtrie ?

Il y a les prisonniers dont le sort angoisse tant de familles qui n'osent pas se demander comment ils pourront se défendre du froid.

Il y a les réfugiés, ceux qui viennent d'être chassés de chez eux, mis hors de leurs foyers où il leur a fallu laisser tout ce qui faisait leur vie de famille.

En ces deux pitoyables catégories de pauvres gens soumis à un sort tragique, vous pouvez imaginer aisément toutes les sortes de détresse.

Familles sinistrées hâtivement recueillies en de pauvres logis où tout risque de leur manquer ;

Enfants à qui les mamans n'ont rien de ce qu'il faut pour leur donner les plus élémentaires soins ;

Vieillards jetés aux hasards des routes inhospitalières et qui ont tout perdu de ce qu'ils avaient ramassé pour vivre en paix leurs derniers jours ;

Prisonniers en des camps lointains où ils ne reçoivent rien et qui peuvent se croire abandonnés.

C'est pour tous ceux-là qu'il faut maintenant préparer les paquets que le Secours National rassemblera. On l'a dit, il faut le répéter à ceux qui, *comme nous sont encore des privilégiés*, faisons pour eux ce que nous aurions voulu qu'ils fassent pour nous !

Donnons ! Donnons ! Linge, vêtements, chaussures, couvertures, choses neuves ou choses usagées, tout pourra servir !

Faites vos paquets ! Faites-les aussi gros, aussi garnis, aussi fournis que possible. Tenez-les prêts.

Un de ces jours, le Secours National vous fera savoir à quel endroit vous devez les porter ou bien comment on les fera prendre chez vous !

Mais qu'ils soient prêts !

⁂

Le *Journal du Lot* a fait parvenir la somme de mille francs au Comité local du Secours National pour sa participation à son œuvre d'entr'aide fraternelle.

POUR NOS PRISONNIERS DE GUERRE

Une nouvelle facilité : l'envoi des colis-postaux les dimanches et jours fériés

La S.N.C.F. annonce que désormais, les colis-postaux gratuits de 5 kgr. destinés aux prisonniers de guerre français pourront être remis, pour expédition, les dimanches et jours fériés, aux guichets des bagages de toutes les gares.

Elle rappelle qu'en semaine, ces mêmes colis sont acceptés exclusivement :

— dans les gares ouvertes au service grande vitesse, aux guichets « messageries » ;

— dans les bureaux de ville S.N.C.F. de Paris et de province ;

— dans les bureaux des correspondants officiels S.N.C.F. dans les localités sans gares ;

— dans les bureaux de poste des localités rurales ouverts au service des colis postaux ordinaires.

TAXES A LA PRODUCTION ET TAXE SUR LES TRANSACTIONS

Comme suite au précédent communiqué relatif à la suppression des exonérations des taxes à la production et de la taxe sur les transactions pour les affaires exportées, l'Administration fait connaître que l'exonération de ces taxes est maintenue pour les marchés d'exportation antérieurs à la promulgation de la loi du 17 septembre 1940 si les conditions suivantes se trouvent remplies :

1° Les marchés devront avoir été passés expressément pour *un prix ferme* ne comportant aucune possibilité de récupération des taxes ;

2° Les fournisseurs français ne devront pas avoir vendu à l'exportation, à un prix notoirement supérieur au prix normal de vente à l'intérieur (Taxes non comprises, bien entendu), au moment de la passation de la commande ou de la signature du marché ;

3° Les commerçants intéressés seront tenus de remettre dans un délai de huit jours, à la Recette des Contributions Indirectes dont ils dépendent pour le paiement des taxes susvisées, un relevé des affaires pour lesquelles ils demandent à bénéficier de l'exonération d'impôt et leur attention est appelée sur le fait que, passé ce délai, aucun relevé ne sera accepté ni aucune addition permise à tout relevé fourni. Ce délai de huit jours commencera à courir de la date de la présente insertion.

CAHORS

LA QUETE A CAHORS DU SECOURS NATIONAL

— Pour les prisonniers, s'il vous plaît, pour les réfugiés.

Dès le matin, dans les rues de Cahors, sur le boulevard, par deux s'en allaient les équipes des quêteuses et des quêteurs. Chaque passant était abordé, sollicité et, si l'on peut dire, interpellé.

Il n'y avait pas moyen de se dérober à l'appel. Il fallait y céder ou bien rompre brutalement en visière et se mettre comme en état de rébellion. Bien peu de passants recouraient à ce « refus d'obéissance » et, presque tous, de bonne grâce et de bon cœur, donnaient selon leurs moyens.

— Pour les prisonniers, s'il vous plaît, pour les réfugiés !

Et tandis que l'un ou l'une des deux vous tendait l'aumônière, l'autre vous remettait la carte représentant le portrait du Maréchal.

Ceux-ci d'ailleurs manquèrent bientôt. Sur les 40.000 qu'on avait demandés, la moitié seulement avait été expédiée. La demande surpassait l'offre... et de beaucoup.

Cela d'ailleurs n'arrêta pas, ne ralentit pas le zèle des quêteurs. A partir de ce moment les passants étaient avertis qu'on n'avait rien à leur donner en échange de leurs offrandes, mais que cela ne les dispensait pas de la donner.

Vraiment, cette quête fut faite de manière à donner le maximum de ce qu'on pouvait en attendre. Et ceux qui l'ont organisée peuvent se vanter d'une réussite parfaite. Nous ne savons pas encore ce qu'a produit la journée, mais nous sommes sûrs d'avance qu'elle n'aurait jamais pu produire davantage.

Dès le samedi jusqu'au dimanche soir, à toutes les séances de cinéma, les quêteuses tendirent l'aumônière ; au théâtre pendant la représentation — d'ailleurs excellente — du *Chemineau*, il fut fait appel à la générosité des spectateurs au milieu desquels on mit aux enchères la photo du principal interprète qui atteignit à un bon prix.

Bref, nous sommes sûrs que l'ingénieuse et subtile et éloquente insistance des porteurs d'aumônières et des vendeurs de portraits aura rapporté une belle offrande au Secours National.

— Pour les réfugiés, s'il vous plaît, pour les prisonniers.

A LA DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

M. de Saint-Alary, directeur des Contributions Directes dans le Lot, vient d'être nommé en la même qualité dans l'Hérault, en résidence à Montpellier.

La grande importance du nouveau poste auquel il est appelé témoigne clairement en quelle haute estime est tenue la valeur administrative de M. de Saint-Alary. Il ne nous appartient que de la souligner.

C'est à un autre titre que nous tenons à exprimer les sentiments de vif regret que son prochain départ causera à Cahors où il avait conquis la plus sympathique considération personnelle et où l'on conservera de lui le meilleur et le plus durable souvenir.

PRODUCTEURS DE LAVANDE

Le Syndicat des Producteurs de Lavande invite tous ses adhérents à assister à la réunion générale qui aura lieu *le 24 novembre 1940 à 14 heures*, dans une salle de la Maison de l'Agriculture, à Cahors.

Décision à prendre pour la vente de l'essence, récolte 1940. — *Le Syndicat.*

Paiement des billets de logement

Il est rappelé aux personnes qui ont logé des officiers par billets de logement, pendant la période 1er mai-31 août, qu'elles doivent se présenter sans délai à la Recette Municipale (Hôtel des Finances), de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. pour y percevoir le montant de leur indemnité.

Les restrictions

Pour avoir servi de la charcuterie un jour interdit à leurs clients, procès-verbal a été dressé contre MM. Grangié et Arnaudet, restaurateurs.

PALAIS DES FETES

Mardi 19, mercredi 20, jeudi 21, samedi 23, dimanche 24 novembre, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

René Dary et Line Viala dans un film de Jean Choux

LE CAFÉ DU PORT

avec Maurice Rémy, Christian Gérard et Aimos. Scénario original de Jean Choux.

En complément : **Les lois de la Plaine**

LÉGION FRANÇAISE DES COMBATTANTS DU LOT (1914-18) (1939-40)

Le Bureau provisoire de la Légion a pris les décisions suivantes:

1° *Adhésions :* Les Combattants de 14-18 titulaires de la carte du combattant recevront prochainement des formules d'adhésion par l'intermédiaire des délégués cantonaux et communaux. Ils peuvent dès à présent utiliser le bulletin inséré dans le journal « Le Légionnaire » qui leur a été expédié.

Ceux habitant Cahors ou les camarades de passage pourront signer leur adhésion au siège de la Légion (24, rue Clemenceau).

Les combattants de 1939-40 pourront se faire inscrire dans les mêmes conditions, sous réserve d'avoir à établir ultérieurement leur qualité de combattant devant le tribunal d'honneur départemental de la Légion, prévu par la loi.

2° *Renseignements:* Le bureau provisoire se préoccupe d'organiser un service de renseignements et de contentieux où les légionnaires pourront trouver toutes indications utiles et conseils pour la résolution des difficultés qu'ils pourraient rencontrer dans l'application des règlements et lois les concernant.

Le bureau de la Légion, 24, rue Clemenceau, à Cahors, est ouvert de 9 heures 1/2 à midi et de 13 h. 30 à 18 h. Permanence le dimanche de 9 h. à midi. — *Le Comité.*

TOURNÉES RASIMI

Tournée « Jean de la Lune »

La plus ancienne entreprise théâtrale française : Les Tournées Rasimi (50e année), direction, Antoine Rasimi, vont être les plus grandes animatrices en zone libre, cette saison. Les grandes vedettes, les plus belles pièces de théâtre seront présentées au public.

La première tournée annoncée comporte trois éléments de succès complets : une pièce qui brille au firmament du Théâtre Français, de tout son éclat, l'œuvre célèbre du grand auteur dramatique français, Marcel Achard ; nous disons : *Jean de la Lune.*

Autre grand élément de succès: le plus sympathique de tous les acteurs qui, absorbé à Paris par d'innombrables productions, par la T.S.F. et le Théâtre, n'a jamais paru en Province, nous disons René Lefèvre.

Autre élément de succès, la belle artiste, l'héroïne de tant de films ; nous disons : Suzy Prim.

Entourés d'autres vedettes : Georges Lannes, dont les réussites à l'écran, ces derniers mois, devenaient de plus en plus notoires ; du grand metteur en scène de l'écran doublé d'un grand comédien, Berthomieu, etc...

Nous reviendrons incessament sur cette grande représentation qui sera donnée au Palais des Fêtes, à Cahors.

UN CAMBRIOLEUR AU PALAIS DES FÊTES

Des vols ayant été commis au Palais des Fêtes, dans la nuit de samedi à dimanche, plainte fut portée et une enquête ouverte par la police a permis de procéder à l'arrestation du coupable.

C'est un jeune homme de 16 ans, Paul Oulès, né à Duravel, demeurant chez ses parents qui tiennent un restaurant rue Nationale. Interrogé, il a déclaré que samedi soir, il s'était rendu au Palais des Fêtes, pour y rencontrer un de ses camarades, André Bru, mais qu'il était resté à l'entrée.

Quand la caissière partit, il était caché dans un coin où il a attendu que tout le monde fût sorti.

Alors, il pénétra dans une pièce où il trouva une petite valise dans laquelle il y avait une liasse de billets de 5 francs, des pièces de 20 francs et de 10 francs, de 1 franc. Il s'empara de l'argent.

Avec un outil, il tenta de forcer la porte du bureau, mais il ne put y parvenir. Alors, il passa par la fenêtre, marcha sur une saillie, puis, arrivé près de la fenêtre, il cassa un carreau et en passant la main par l'ouverture, il ouvrit la fenêtre et pénétra dans le bureau.

Avec l'outil, il força les tiroirs de la caisse et prit l'argent qu'elle contenait : deux billets de 100 francs, des pièces de monnaie, un couteau et un briquet.

Il a déclaré avoir caché cet argent dans la cave de la maison où il habite. Effectivement, une perquisition faite permit de retrouver l'argent.

Oulès a encore avoué avoir pénétré, par escalade, dans les jardins de la Préfecture, et avoir volé des pièces de linge étendu.

Oulès a été mis en état d'arrestation et écroué.

Quintonine

Le flacon pour faire soi-même un litre de vin fortifiant, 5 fr. 85. Ttes Phies.

COMPTABLE INDÉLICATE

Depuis quelque temps, la maison Bouzerand-Bernès constatait des manques d'argent dans la caisse. La police fut prévenue et un piège fut tendu qui permit de prendre Mlle E. Montagne, 20 ans, sténo-dactylographe en flagrant délit.

Interrogée par M. le Commissaire de police, elle avoua avoir soustrait, depuis plusieurs mois, cinq mille francs à ses patrons.

Par deux fois, elle prit un billet de 1.000 francs, puis, par deux fois, chargée de faire des virements au compte courant de la maison, elle avait retenu 1.000 francs par devers elle.

Elle avait, en outre, pris plusieurs coupures de 50 et 100 francs. En achetant des timbres, elle en achetait pour la moitié de la somme qu'elle portait au livre de caisse. Elle conservait le reste.

Interrogée sur l'usage qu'elle avait fait de cet argent, la sténo-dactylographe a répondu : « J'étais une dépensière, j'ai dépensé l'argent mal à propos. »

Elle a été déférée au Parquet et écrouée à la prison.

La Loterie Nationale

Le tirage de la 13e tranche de la Loterie Nationale aura lieu le 22 novembre.

Dans les chemins de fer

M. Bardin, chef de gare à Souillac est promu à une classe supérieure et affecté à Ivry (Seine).

Gendarmerie

M. Richard, gendarme à Assier, est nommé à Rimond (Ariège).

M. Clanet, gendarme à Rimond, est nommé à Assier.

Trouvailles

Il a été trouvé : un nécessaire, par M. Gerbus ; une paire de gants, par M. Gugues ; un chien, par M. Jourdan ; une broche, par Mme Gérugne ; un chien, par M. Colomina ; une fourrure, par M. Gleye ; un portefeuille, par Mme Leguillothet ; un portefeuille, par MM. Hagendorf et Korn Seek ; une poignée, pièce chromée en nickel, par M. Lescoul ; un porte-monnaie contenant une petite somme, par Mlle Madeleine Colomina.

Chronique des Théâtres

Le Malade Imaginaire

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que la célèbre et délicieuse comédie de Molière, « Le Malade Imaginaire », musique de Charpentier, sera représentée sur notre théâtre le samedi 23 novembre, par les Tournées Françaises de Paris, avec M. Henri Deltour, du théâtre de la Porte St-Martin, Paulette Henry, du théâtre Sarah-Bernhardt, la petite Renée Deltour, âgée de 6 ans, qui interprétera le rôle de Louison et sept acteurs des théâtres de Paris, de la Radio et du Cinéma.

Les Sports

Le Rugby à Cahors

Stade Cadurcien (I) bat U.S. Gourdonnaise (I), par 23 à 12. — Ce résultat fut obtenu après une brillante partie où les deux centres stadistes Heilhes et Meulet accomplirent des exploits extraordinaires. Dès le début du match, Gourdon, qui présente une fort belle équipe, surtout une ligne d'avants puissante et très rapide, prend le dessus et joue dans le camp Cadurcien. Après une belle échappée, un avant troisième ligne réussit à marquer un bel essai en bonne position: le but étant réussi, Gourdon mène par 5 à 0. Le Stade, émoustillé, se ressaisit, et Meulet botte un drop ; peu après, sur départ des lignes arrières locales, Cubaynes réussit à marquer et le repos survient avec une marque de 7 à 5 en faveur des locaux.

Au début du second times, le Stade part à fond ; les avants prennent nettement le meilleur en mêlée, le ballon sort presque à tout coup et en touche Sennac, qui se montre excellent et comprenant bien son rôle, ouvre impeccablement sur ses lignes arrières. Les Meulet et Heilhes nous font assister à des phases du plus pur et beau rugby. En effet, passes croisées, recentrages, débordements, un vrai régal et les bravos crépitent venant d'un public enthousiasmé par de tels exploits. Coup sur coup Cubaynes et Meulet marquent deux essais chacun.

Par la suite, Cahors souffle un peu et Gourdon en profite pour s'adjuger 7 points de plus.

La fin du match survient sur le score de 23 points à 12 en faveur du Stade.

⁂

Dimanche 24 novembre, le Stade se déplacera à Gourdon. Nos joueurs pourront se dépenser à fond s'ils veulent confirmer leur victoire sur les Gourdonnais qui sont très difficiles à battre sur leur terrain.

LA QUERCYNOISE

La Quercynoise a le plaisir d'annoncer au public cadurcien qu'elle organise jeudi au Stade Lucien-Desprats un grand match de Rugby, Lycée d'Aurillac, champion de l'Académie de Clermont, contre la Quercynoise du Lycée Gambetta. Nous avons déjà vu évoluer les jeunes potaches qui pratiquent un jeu clair et précis. Coup d'envoi à 14 h. Nous reverrons la brillante Quercynoise qui, dans les temps anciens, savait amener bon nombre de spectateurs autour des grounds cadurciens.

Voici l'équipe d'Aurillac : 1re ligne : Maurel (sél. scol.), Malderieu, Ferriès ; 2e ligne : Loubeyre (sél. scol.), Seguin ; 3e ligne : Rochet (Stade Aurillac), Paulhac (Stade Aurillac), Lapeyre (cap. Stade Aurillac), m. Compagnon, o. Brunot (Stade Aurillac), 3/4 Sandrin (sél. scol.), Morane, Fabre (Stade Aurillac), Cantarel (Stade Aurillac), arrière : Magne.

Football-Association

Jeunes Cadourques (II) battent Equipe Militaire (II) par 3 buts à 0
Equipe Militaire (I) bat Jeunes Cadourques (I) par 6 buts à 3

Jouées devant un public clairsemé, et souvent enthousiaste, ces rencontres tinrent ce qu'elles promettaient. L'Equipe Militaire, pratiquant un jeu direct, ne tarda pas à dominer. Malgré une très belle défense des Cadourques, l'avant-centre Spak ouvre le score pour les militaires. L'on assiste à de belles descentes Cadourques, mais la défense adverse veille et rien ne passe. Sur passe longue du demi Cadourques, l'avant-centre Bastide réceptionne, shoote dans sa foulée et c'est le but.

Finalement les Militaires gagnent le match par 6 buts à 3.

EDEN

Mercredi 20, jeudi 21, samedi 23 et dimanche 24 novembre, en soirée. Dimanche, matinée.

IL EST CHARMANT

de Albert Willemetz, musique de Raoul Moretti, avec Meg Lemonnier (du théâtre des Bouffes Parisiens), Henry Garat, Baron fils, Cassive, Marthe Derminy, Moussia, Suzette O, Nil, Jean Mercanton et Dranem.

En complément : **Empreintes digitales,** comédie dramatique, avec Gary Grant et Joan Bennett.

Arrondissement de Cahors

Duravel

Conseil municipal. — Le Conseil s'est réuni dimanche, 10 courant, sous la présidence de M. Cax, premier adjoint. Etaient présents : MM. Cax, Géliot, Filhol Emile, Serres Paul, Labroue, Rigal, Bataille, Combarel.

Le président présente au Conseil deux demandes d'assistance aux vieillards qui reçoivent un avis favorable.

L'électrification des écarts, dont les travaux sont en cours, comporte l'exécution d'un programme pour lequel le président soumet au Conseil le mémoire justificatif et dont le montant s'élève à 348.000 francs. Le Conseil après en avoir délibéré approuve ce programme et détermine les moyens financiers de ce projet, et dont une partie doit être empruntée à la Caisse Nationale de Crédit agricole avec amortissements annuels.

Selon avis de M. le Préfet, un Comité d'entr'aide au Secours National a été constitué.

Ont été désignés : délégué du Conseil municipal, M. Géliot, représentant de la Légion française, M. Paul Lafargue ; représentant du clergé, M. le Curé, et pour l'enseignement public, Mme Bru et M. Fabre, directeurs d'écoles.

Une première réunion de ce comité a eu lieu jeudi soir à la mairie ; il a établi les bases de son fonctionnement, de ses directives, de ses bienfaits pour nos soldats et nos prisonniers éloignés de leurs et ayant besoin de secours.

Montcuq

Carnet de deuil. — Jeudi matin ont eu lieu, à Montcuq, les obsèques de Mme Joséphine Vilas, Vve Brugel, décédée, à l'âge de 88 ans, après une courte maladie.

Un imposant cortège a suivi la dépouille mortelle de la regrettée défunte à l'église Saint-Hilaire d'abord, puis à la nécropole de cette paroisse.

Mme Brugel était la belle-mère du Docteur Léon Peindarie, ex-maire de Montcuq, la grand'mère du Docteur Jean Peindarie, conseiller général du canton de Montcuq.

A tous ceux qui la pleurent, nous adressons l'expression renouvelée de nos bien vives et bien sincères condoléances.

Un trésor pour votre santé...

est la tisane Vichyflore dont il vous suffit de prendre une tasse après le repas du soir car les plantes qui la composent, associées aux sels des eaux du bassin de Vichy, ont une action certaine sur le foie, les reins, l'intestin, assurent la régularité des fonctions, épurent et fluidifient le sang. Délicieuse au goût, la tisane Vichyflore se prépare comme une tasse de thé. 8 fr. 90. Thes Phies.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Attention aux pièces de 5 fr. — Nous informons le public qu'il y a en ce moment une mise en circulation frauduleuse de pièces de 5 fr. en bronze d'aluminium, et qui n'ont aucune valeur.

Comme cela est signalé dans certains départements limitrophes, nous croyons bien faire en le signalant à nos lecteurs afin qu'ils ne soient pas victimes de certains escrocs qui circulent un peu partout, cherchant à tromper les honnêtes gens.

A l'Union Sportive Figeacoise. — Quoique le temps ne fût pas très favorable, les deux équipes d'association de l'Union Sportive Figeacoise jouèrent dimanche dernier contre les deux équipes de Gramat sur leur terrain.

Le match fut écourté à cause de la pluie et se termina par 0 à 0.

On put apprécier le jeu de ces jeunes qui forment à eux seuls l'espoir du football. Tous les joueurs sans exception méritent notre encouragement.

L'esprit de corps et de bonne camaraderie qui règne dans les équipes d'association de notre ville, nous le devons aux joueurs eux-mêmes, mais aussi à leurs capitaines respectifs qui ont instinctivement su créer chez eux le dynamisme jeune nécessaire pour former de vrais sportifs.

Nécrologie. — Samedi ont été célébrées les obsèques de Mme Vve Boyer, commerçante à Figeac, décédée à l'âge de 71 ans, chez son fils, horloger à Capdenac (Aveyron). Une foule nombreuse l'a accompagnée à sa dernière demeure.

Nos sincères condoléances à son fils et à sa famille.

Marcilhac

Incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré ces jours derniers, dans l'immeuble appartenant à M. B. Pons et sis au centre de la localité. L'alerte a été donnée pendant l'absence du propriétaire, au moment où une épaisse fumée s'échappait d'une ouverture. La population du bourg, appelée par le tocsin et rassemblée en toute hâte devant la maison de M. Pons éteignit rapidement le feu qui couvait sous des cendres et brûlait le parquet.

Mauvais temps pour le rhumatisme...

Les changements de temps sont l'occasion d'un redoublement de douleurs pour les rhumatisants. Que tous ceux qui souffrent fassent usage du nouveau médicament Gandol ; leurs douleurs se calmeront, ils retrouveront l'emploi normal de leurs membres et s'ils ont la volonté de suivre un traitement rationnel au Gandol, ils éviteront de douloureuses complications, car le Gandol agit spécialement en arrêtant la dangereuse formation de l'acide urique. Une boîte de Gandol, en cachets, pour dix jours de traitement coûte 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Dernière heure

LE MARECHAL PETAIN REÇOIT, A LYON UN ACCUEIL ENTHOUSIASTE

L'accueil que Lyon a réservé au maréchal Pétain s'est révélé, dès le début de la journée, au moins aussi enthousiaste que celui de Toulouse, Montauban.

Beaucoup de gens du peuple étaient venus sans hésiter, des coins les plus reculés de la cité et de ses faubourgs, témoigner par leur présence et leurs ovations chaleureuses, leur gratitude affectueuse et leur admiration sincère, profonde, déférente, au vaillant soldat qui s'est voué de nouveau avec un complet désintéressement au salut de la patrie.

Le temps qui, ces derniers jours, n'était pas propice à des manifestations de ce genre, s'est un peu rasséréné : malgré l'air frais de cette matinée de novembre, la population lyonnaise, non seulement se montre presque partout aux fenêtres, mais encore se presse derrière une haie gracieuse d'enfants qui, mis en congé dans toutes les écoles, occupent le premier rang sur le parcours officiel.

Le maréchal a voulu que son voyage à Lyon gardât, comme les précédents, un caractère inspiré des douloureuses circonstances.

Toute pompe officielle a été volontairement bannie ; mais la ville a payoisé spontanément.

Deux institutrices et deux instituteurs cités à l'ordre de la Nation

Deux institutrices et deux instituteurs ont été cités à l'ordre de la Nation.

Ce sont : Mlles Jeanne Fitert, institutrice à l'école de filles de la rue de Belzunce à Paris, et Simone Ladrut, institutrice adjointe à l'école de filles de la rue de Tlemcen à Paris ; MM. Roger Lefèvre, instituteur à Ecardenville-sur-Eure, et Olivier Rivet, instituteur retraité, en résidence à Vernon (Eure).

LES MÉFAITS DU MAUVAIS TEMPS

A Boulogne-sur-Mer

Après un tremblement de terre de courte durée, une tempête s'est abattue samedi soir sur la ville, causant de grands dégâts dans tous les quartiers.

Des toitures ont été arrachées, des fenêtres emportées, des murs renversés. De nombreuses lignes téléphoniques et télégraphiques ont été mises hors d'usage.

A la suite d'une pluie diluvienne qui a suivi l'ouragan, les environs de la ville ont été inondés. De nombreuses familles sont sans abri.

On évalue les dégâts à plusieurs millions de francs.

A La Rochelle

Samedi soir, la mer a envahi le port de La Rochelle, dépassant largement les quais. L'eau coupait la rue bordant le cours Wilson et le quai Duperré. On ne voyait plus la différence entre le havre d'échouage et le Vieux bassin, car l'écluse et la passerelle avaient disparu sous l'eau.

La mer submergeait également l'écluse du canal Maubec.

De nombreuses lignes téléphoniques ont été endommagées.

On signale qu'un train a été en panne sur la ligne de Châtelaillon, la mer recouvrant entièrement la voie ferrée.

On signale également de graves dégâts provoqués par la tempête aux Sables-d'Olonne et à la Roche-sur-Yon.

Dans la région niçoise

Une tornade d'une grande violence s'est abattue sur la région niçoise dans la nuit de samedi à dimanche.

C'est ainsi que les principales artères de Nice, l'avenue de la Victoire et l'avenue Masséna se muèrent, dès avant l'aube, en cours d'eau impétueux, charriant des tonnes de boue et des débris de toutes sortes.

La célèbre promenade des Anglais s'effondrait sur ce point, tandis que les eaux boueuses de la rivière allaient se mêler à celles de la mer.

La ligne de chemin de fer de Provence a été coupée. Une agglomération, connue sous le nom de « Cité Arménienne », dans le faubourg de la Madeleine, a été entourée par les eaux des torrents et les pompiers durent attendre des heures avant de pouvoir y aborder.

Deux habitants de Saint-Raphaël enlevés par les lames

Le mauvais temps a fait deux victimes près de Saint-Raphaël : M. Porte, épicier à Saint-Raphaël, et son fils Claude, âgé de 13 ans.

Un douanier, pour leur porter secours, faillit subir le même sort. Les corps n'ont pas été retrouvés.

AVIS DE DECES

Mademoiselle Marthe COUDER; Madame et Monsieur Jules COUDER ; les familles CROCHARD et POUJADE ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Rose COUDER
née COURTIOL

pieusement décédée à son domicile, le 18 novembre 1940, à l'âge de 84 ans.

Les obsèques auront lieu en l'Eglise Cathédrale de Cahors, le 21 novembre 1940 à 8 h. 3/4 du matin.

Réunion 43, rue Victor-Hugo.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Jacques BERTRAND, son fils et sa fille, les familles VIZON et MARATUECH remercient profondément les personnes qui leur ont apporté des marques de sympathie dans le deuil qui les frappe en la personne de

Monsieur Jacques BERTRAND

PETITES ANNONCES

GRANDE PARFUMERIE

Mme BASTIDE, 3, *rue Portail-Alban, Cahors.* 18 marques produits de beauté, grand choix eau de Cologne grand luxe. Dentifrices divers. Shampoing liquide. Lotions Fougère, Violette, Rêve d'or, Pompeïa, Floramye pour coiffeur.

ACHAT DE BOUTEILLES

FARGE, 6, avenue Jean-Jaurès
CAHORS

ON DEMANDE **une bonne culottière,** Sourdoire, tailleur, 4, rue Président-Wilson, Cahors.

PLACE DE CAHORS

150e Régiment d'Infanterie, 2e Bataillon

stationné à la Caserne Bessières

Le 14 décembre 1940 à 14 heures, adjudication restreinte pour l'enlèvement des os et eaux grasses, pour la période du 1er janvier 1941 au 31 décembre 1941.

Effectif approximatif : 500.

Pour tous renseignements, consulter les affiches.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 80

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

La mère se mit à rire, soulagée.

— Voilà, c'est l'argent... Il n'y a rien de plus désagréable qu'une question comme celle-là quand on est jeune mariée.

— Certainement, c'est cela... C'est démoralisant ! Parce que c'est très cher pour aller à Genève... Lui, son billet était payé... par son patron, n'est-ce pas. Mais moi...

— Je t'ai envoyé un chèque, il y a quarante-huit heures. L'as-tu touché ?

— Ah ! oui ! Le chèque !

— Où est-il ?

— Là... dans mon sac.

— Pourquoi ne l'as-tu pas donné à ton mari ?

— Pourquoi ? répéta Orane, décontenancée.

— Elle n'aura pas eu le temps, supposa la mère.

— C'est justement, je n'ai pas eu le temps.

— Mais il fallait le toucher, toi. Il y avait de quoi payer ton voyage.

Une telle détresse passa dans les yeux d'Orane que la mère intervint à nouveau :

— Il était au nom de Miguel, mon ami. Comment voulais-tu que ta fille le touche ?

— En effet, reconnut le châtelain. Seulement, je trouve que le mari aurait pu arranger cela et ne pas la laisser sans le sou.

— Mais j'en ai, de l'argent... Miguel m'a donné de quoi boucler la boucle. Il m'a même offert quelques billets de plus, mais nous avons parlé d'autre chose, et il ne me les a pas donnés... Alors !...

— Tu manques d'argent, s'écria M. Le Cadreron, qui sentait s'accentuer en lui la sourde rancune toujours nourrie contre son gendre.

— Mais non, je ne manque de rien ! J'ai tout ce qu'il me faut ! Largement, même, pour aller jusqu'à la fin du mois; mais, évidemment, on ne roule pas sur l'or dans un jeune ménage. Miguel gagne sa vie, c'est évident... il a aussi des propriétés, mais elles sont à Madrid et les billets de banque de Madrid n'ont pas de valeur en France. Vous ne comprenez pas ! Non, je vois bien que vous ne comprenez pas !

— Si, mon petit, nous comprenons très bien... Ce voyage en Suisse, qui n'était pas une nécessité pour toi, était quand même une grosse dépense.

— Voilà, vous vous rendez compte, triompha-t-elle avec égarement.

— Néanmoins, continua le père en parlant doucement pour ramener au calme la voyageuse, tu ne dois pas te faire de mal. Tu sais bien que si tu as besoin d'argent pour rejoindre ton mari, nous sommes là. Tu n'as qu'à nous en demander ! Voyons, comment veux-tu que nous devinions ce qui te tracasse ?... Tu ne nous en parles que maintenant.

— Oh ! je suis bien trop fière pour vous en demander, protesta Orane, dont la nervosité réapparaissait de plus belle. Papa a dit qu'il ne me donnerait pas un sou, je ne demande rien !... D'ailleurs, j'ai mon linge, mes toilettes, je n'ai pas besoin d'autre chose.

— Mais enfin, ma chérie, puisque nous te l'offrons... nous ne demandons qu'à te gâter. Pourquoi persistes-tu dans cette attitude ?...

— Je n'ai besoin de rien, je ne vous demande rien, fit-elle en sanglotant de plus belle. Il est parti, je ne l'ai pas suivi ! J'aurais aussi bien pu prendre ma valise et m'en aller également. Ou alors, j'aurais pu lui dire que je le rejoindrais là-bas. Oh ! j'avais envie de me jeter à l'eau, tout à l'heure, dans le train...

— Mais quelle histoire !... Il s'est passé quelque chose, ce n'est pas possible autrement !... Voyons, nous n'avons pas...

La mère regardait son mari avec désespoir.

— Cette petite est énervée, voilà tout ce qu'elle a, insinua l'industriel avec indulgence.

Il haussa les épaules et ajouta :

— Je pense, ma bonne amie, qu'il est inutile que tu te fasses du mauvais sang. Les jeunes femmes sont souvent ainsi... nerveuses sans motif... cela se termine très bien, au bout de quelques mois... Notre petite Orane nous amènera, un beau matin, un joli poupon tout rose et tu verras que tout cela n'était rien.

Un sourire heureux illumina un instant le visage de Mme Le Cadreron. La pensée d'un petit être à dorloter réjouit toujours le cœur des grand'mères.

Mais Orane avait sursauté.

— Ah ! bien non, alors ! Vous en avez des idées, par exemple ! Nous sommes bien trop jeunes, tous les deux... Et puis, je n'en veux pas... Je n'en veux pas ! Ah ! non ! Qu'est-ce que vous allez vous imaginer. Parce que je n'ai pas d'argent pour rejoindre mon mari, vous en concluez...

— Allons, ne te fâche pas, petite ; ce serait tout naturel, cependant...

— ...Non, mais c'est trop fort ! Parce que je n'ai pas fait ce que je voulais faire... parce que je suis ici, alors que j'aurais voulu aller à Genève... Oui, j'aurais voulu y aller, descendre dans des palaces, porter de la toilette, j'avais rêvé... Ah ! je vous l'assure, toute la nuit je me suis dit cela : « Si je le pouvais, j'irais là-bas... » Non, vous ne vous imaginez pas tout ce que j'aurais voulu faire à Genève.

Tout en parlant d'une façon volubile, Orane regardait au loin. Et à la perspective de ce « tout ce qu'elle aurait pu faire », de cette revanche qu'elle rêvait de prendre sur son mari, ses yeux brillaient d'une joie presque hallucinée.

— Enfin ! s'exclama la mère, que son attitude étonnait de plus en plus. Tu veux rejoindre ton mari, n'est-ce pas ?

— Oh ! oui ! Evidemment ! Aller retrouver Miguel à Genève... C'est mon mari !... un mari qui croit sa femme à Paris et qui la retrouve auprès de lui...

Elle souriait narquoisement à son rêve. Ne pensait-elle pas, au fond d'elle-même, que si elle pouvait apparaître là-bas, riche, bien habillée et courtisée, pendant que Ruitz serait obligé de travailler, elle ressentirait un certain plaisir ?

La mère se mit à réfléchir.

— Doit-il rester quelque temps là-bas ? demanda-t-elle.

— Je ne sais pas... peut-être jusqu'à la fin du mois, puisqu'il s'inquiétait si j'avais de l'argent pour aller jusque-là.

— Bon ! Eh bien ! repose-toi, mon petit. Tu es arrivée ce matin et tu es plutôt fatiguée. Et demain...

— Eh bien ! demain ?

— Prends la voiture, si tu veux, tu sais qu'elle est toujours à ta disposition, et file à Genève.

— Oui, mais il y a des formalités à remplir pour sortir de France une auto, fit remarquer M. Le Cadreron. Il vaut bien mieux qu'elle prenne le train. Une fois à Genève, si elle a besoin d'une voiture, elle en louera une.

— C'est une idée ! Ton papa a raison. Ecoute un peu et ne dis plus rien ; ton père met à ta disposition la somme dont tu as besoin. Va faire à ton mari la surprise de le rejoindre... Tu as raison, ma petite fille, va le rejoindre.

— Ah ! ça, pour une surprise, ce sera une surprise ! s'écria Orane, ravie, en se levant joyeusement de son siège.

Puis, embrassant successivement son père et sa mère :

— Vous êtes gentils, ajouta-t-elle, des larmes nerveuses plein les yeux. Je n'avais pas pensé que... Oh ! quel dommage ! Si j'avais pu prévoir, j'aurais pris plus de toilettes.

— Bah ! ton mari n'a pas besoin de te voir vêtue de belles robes pour être heureux de te retrouver, je pense!

Orane ne répondit pas. Sa crise de larmes avait pris fin et dans sa tête quelque chose se levait.

— Partir !... Oui, partir là-bas... Et puis... Oh ! oui, oui ! Tout de même, songeait-elle avec regret, si j'avais su, j'aurais pris quelques robes de plus...

Tout son visage, maintenant, resplendissait de bonheur à la pensée qu'elle allait rejoindre Miguel.

— Ah ! je suis contente, fit-elle subitement, en serrant nerveusement sa mère dans ses bras et en l'embrassant follement. Si vous saviez comme cela m'ennuyait, cette séparation !

(*A suivre*).